

XLV^e Colloque ASDRLF 2008 «Territoires et action publique territoriale : nouvelles ressources pour le développement régional», Université du Québec à Rimouski (UQAR)
Rimouski, Québec, Canada : 25, 26, 27 août 2008.

La mobilité des étudiants en sciences et technologie : analyse des facteurs
d'attraction et de rétention à partir de la thèse de la «classe créative».

Le cas de Montréal.

Auteurs :

Sébastien Darchen (PhD. Études urbaines, INRS-UCS), post-doctorat, Chaire du Canada sur
les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, Télé-Université, UQÀM.

et

Diane-Gabrielle Tremblay, Professeure en économie et management, Titulaire de la Chaire du
Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, Télé-Université,
UQÀM.

Juillet 2008

Introduction

La thèse de la «classe créative» a fait couler beaucoup d'encre, et suscité un certain nombre de critiques. Toutefois, certaines de ses hypothèses n'ont pas été testées. Nous nous proposons ici d'en rappeler les principaux fondements mais surtout de tester cette thèse du développement économique sur une population précise : celle des étudiants dans le domaine des sciences et de la technologie. Nous sommes conscients que ce groupe ne constitue pas un échantillon représentatif de toutes les catégories professionnelles qui composent la «classe créative» telle que définie par Richard Florida, mais celui-ci classe les ingénieurs dans le domaine des sciences et de la technologie en tant que noyau dur de la «classe créative» (les super-crétifs) et beaucoup de villes et d'entreprises cherchent à attirer ces populations, d'où l'intérêt de les étudier. Notre objectif est donc de tester certains des critères avancés dans cette thèse concernant la qualité des espaces métropolitains en tant que facteurs d'attraction et de rétention des «talents», par rapport à des critères plus classiques, liés aux occasions d'emplois et à la carrière professionnelle en général.

Nous rappelons dans un premier temps en quoi la thèse de la «classe créative» se distingue de la théorie du capital humain en économie urbaine; puis, nous expliquons ce que cette thèse apporte en ce qui concerne la réflexion sur l'attraction du capital humain, ou des «talents», pour reprendre l'expression de Richard Florida. Nous passons ensuite à la présentation du cas étudié, à savoir l'attraction et la rétention des étudiants dans le domaine des sciences et de la technologie pour la ville de Montréal.

Rappelons que la thèse de la «classe créative» met en valeur des critères d'attraction liés aux caractéristiques des espaces urbains : leur ouverture à la créativité, la diversité sur le plan ethnique et culturel de ces milieux et leur authenticité (dans le sens que ceux-ci permettent l'accès à une diversité de types d'activités sociales et de divertissements), leur ouverture à la tolérance (dans le sens que ceux-ci encouragent l'intégration des nouveaux arrivants¹) (Florida, 2005). À cet égard, la thèse de la «classe créative» ne met pas en valeur la distinction entre les régions métropolitaines concernant l'attraction du capital humain en fonction des différences en termes d'occasions d'emplois mais bien en ce qui concerne la capacité des espaces métropolitains à attirer ce capital de par les caractéristiques que nous avons énumérées plus haut.

Méthodologie

Notre recherche est fondée sur une enquête en ligne, menée sur deux villes, à savoir Ottawa et Montréal, mais nous nous concentrons ici sur le cas de Montréal, l'étude d'Ottawa étant en cours. Pour Montréal, nous avons totalisé 529 répondants répartis dans les principales institutions francophones ayant des programmes universitaires dans le domaine des sciences et de la technologie, à savoir : l'UQÀM, l'École de Technologie Supérieure, l'École Polytechnique, l'Université de Montréal. Les répondants se répartissent comme suit : niveau baccalauréat (336), niveau maîtrise (136) et doctorants et post-doctorants (37). Nous avons choisi de distinguer trois groupes de répondants, soient : le groupe des étudiants originaires de la province de Québec, le groupe des étudiants originaires de Montréal et les étudiants nés à l'étranger, chaque groupe représentant respectivement : 259, 130 et 123 étudiants.

¹ Ce que Richard Florida qualifie de *Low barrier for entry*.

Cette collecte de données par questionnaire a été complétée par neuf entretiens semi-directifs tenus entre septembre 2007 et janvier 2008, avec des étudiants inscrits à des programmes en science et technologie de l'UQÀM et de l'ETS. Les entretiens avaient pour objectif d'évaluer l'importance accordée aux éléments caractérisant la qualité des milieux urbains (*quality of place*) par rapport aux facteurs concernant les occasions professionnelles et ce, selon l'expérience de chacun, ainsi que de préciser l'interprétation par les étudiants des notions suivantes : la qualité de vie, l'ouverture à la créativité d'une ville, l'ouverture à la tolérance d'une ville, l'attractivité du style de vie montréalais. Nous présentons ici une partie des résultats de l'enquête qualitative afin de compléter les résultats de l'enquête quantitative.

Concernant le questionnaire en ligne, celui-ci comptait deux parties principales; la première concerne les caractéristiques des répondants (nom de la ville d'origine, pays, année d'arrivée à Montréal, diplôme préparé, programme spécifique et université, statut matrimonial). À ceci s'ajoute une question d'ordre qualitatif qui concerne les aspirations sur le plan professionnel et le lieu envisagé quant à la réalisation de ces objectifs. La seconde partie porte sur les facteurs d'attraction et de rétention des répondants; pour chaque question l'objectif était de hiérarchiser l'importance des facteurs liés aux caractéristiques de Montréal et ceux liés aux occasions en termes de carrière, et ce afin d'évaluer, comme le veut la thèse de la «classe créative», si les critères liés à la qualité des milieux urbains constituent un facteur important pour expliquer la mobilité des «talents». Nous ne reprenons pas ici le détail des questions mais les thèmes abordés dans le questionnaire concernent l'attractivité de Montréal en tant que lieu d'étude, l'attractivité de Montréal en tant que lieu d'emploi, la capacité de rétention des étudiants diplômés à Montréal. Nous abordons la question de la préférence des répondants quant au lieu de résidence (centre-ville, banlieue) et, enfin, nous étudions leur lieu de destination une fois qu'ils seront diplômés, ainsi que les principaux critères qui entrent en jeu dans leur décision : niveau de salaire, qualité de l'emploi, qualité de vie et l'ouverture à la tolérance de la ville où ils souhaitent s'établir. Dans le cadre du questionnaire, nous demandons donc aux répondants de se projeter un peu dans l'avenir afin que ceux-ci précisent leur décision quant au choix du lieu d'emploi, une fois diplômés. L'analyse des résultats vise donc à clarifier les facteurs prépondérants (liés aux occasions professionnelles et aux caractéristiques des milieux urbains) qui interviennent dans la mobilité de la main-d'œuvre qualifiée dans le domaine des sciences et de la technologie.

La méthodologie est donc à dominante quantitative puisque nous avons eu recours à un questionnaire en ligne contenant des critères à hiérarchiser suivant une échelle de valeurs variant de 1 à 3, de 1 à 4 ou de 1 à 5 selon les questions. Concernant l'analyse quantitative des résultats, nous avons privilégié la méthode des tableaux croisés qui permet de comparer les observations en fonction par exemple de l'origine des étudiants ou de tout autre facteur socio-économique. Le tableau de contingence permet de comparer les observations par le croisement de chacune des modalités de deux variables nominales. Par exemple, nous avons trois origines d'étudiants (Montréal, Québec, Étranger) et trois options à classer en ordre de préférence (qualité des universités, qualité de la vie et l'ouverture à la tolérance). Nous avons effectué des pondérations et des analyses en fonction de l'origine des étudiants afin de hiérarchiser les critères². Avant de présenter les principaux résultats de cette recherche, nous rappelons quel est l'apport de la thèse de la «classe créative» en économie urbaine pour expliquer les facteurs qui influencent la mobilité du capital humain.

² Nous nous basons sur la répartition des fréquences des réponses pour mieux estimer les choix des répondants en fonction de l'origine.

La thèse de la «classe créative» en économie urbaine : quel apport pour mieux appréhender les facteurs influençant la mobilité du capital humain?

Par rapport à la théorie du capital humain, qui fait référence au niveau d'éducation de la population, le capital humain ou les «talents» tels que définis par Richard Florida se basent sur l'occupation professionnelle des individus. À ce titre, la «classe créative» fait référence à quatre grandes catégories d'emplois qui forment l'acronyme «TAPE»; elles correspondent au secteur Technologique, aux activités des Arts et de la culture, aux activités Professionnelles et managériales et aux activités d'Éducation. Le secteur créatif regroupe ainsi non seulement des individus du secteur artistique, que l'on identifie souvent au secteur créatif, mais aussi des individus travaillant dans les milieux de l'information et des sciences de la vie, dans le domaine informatique et mathématiques, mais aussi bien sûr dans d'autres domaines tels que l'architecture, le design, les arts et le divertissement. Ainsi, Florida (2005) se démarque de la notion de capital humain habituelle, qui repose sur le niveau d'éducation de la population en question. Plusieurs recherches font le lien entre la présence d'un capital humain dans une ville et sa croissance sur le plan économique (Glaeser et Saiz, 2004 ; Shapiro, 2003 ; Simon, 1998) et cela explique l'intérêt pour les facteurs d'attraction de ce capital humain ou des «talents» car la thèse de Richard Florida est censée compléter la théorie du capital humain. Florida (2002) identifie, parmi ces catégories professionnelles, une partie qu'il nomme les «super-créatifs»; elle comprend les professionnels des domaines suivants : science et ingénierie (qui correspond au domaine d'études des répondants), architecture et design, l'éducation, les arts et le divertissement. La thèse de la «classe créative» insiste donc sur le fait que ces catégories de professionnels que l'on qualifiera de «capital créatif»³ soient attirées par des métropoles qui privilégient la qualité de vie, la tolérance et la diversité; d'une manière générale, ce type de capital humain ou de travailleur choisirait des métropoles où sa créativité pourra s'exprimer.

La justification de la thèse de Florida (2005) se base sur un classement des régions métropolitaines en utilisant un indice composite nommé *Creativity Index*. Cet indice de créativité serait significatif afin d'anticiper la croissance économique des régions métropolitaines dans le long terme. Cet indice fait intervenir trois indices: le *High-Tech Index* qui mesure le potentiel d'une région en ce qui concerne une économie dans les secteurs de la haute technologie⁴; l'*Innovation Index* qui prend en compte le nombre de brevets émis pour une région en considérant une population de 10 000 habitants; l'indice de créativité tient enfin compte de l'indice de «tolérance» d'une région, mesurée en considérant les concentrations de la population gaie et de bohémiens (Florida, 2005, p. 156). À cet égard, Florida (2005) trouve une forte corrélation entre l'indice de diversité et de tolérance et la concentration des entreprises dans les secteurs de la haute technologie.

La thèse de la «classe créative» peut se résumer ainsi : la propension d'une région métropolitaine à générer de la croissance économique ne se résume pas à la concentration des entreprises dans les secteurs de la haute technologie, mais à la faculté d'attirer ce potentiel créatif qui comprend des scientifiques et ingénieurs. À cet égard, la thèse de la «classe créative» va plus loin que la théorie du capital humain, qui constate simplement un lien entre

³ Pour une discussion du concept de «capital créatif», voir : Darchen et Tremblay (2008).

⁴ Cet indice est basé sur la proportion (établie par rapport aux revenus en dollars) représentée par une économie dans les secteurs de la haute technologie pour la région en question par rapport à l'activité totale de cette région et également par rapport à l'activité en haute technologie à l'échelle nationale (Florida, 2005, p. 156).

la concentration d'une population avec un certain niveau de formation et sa croissance sur le plan économique (Glaeser et Saiz, 2004; Shapiro, 2003), sans que forcément l'on ne soit certain du sens de cette corrélation. La thèse de la «classe créative» est nettement plus affirmative quant au sens de l'influence entre les deux et présente des critères à considérer pour l'attraction du capital créatif. Ainsi, l'indice de diversité nommé *Composite Diversity Index* (CDI) serait un critère pour l'attraction de ce capital; par le biais d'une enquête de nature qualitative (*focus group*), l'auteur montre que les catégories de professionnels constituant la «classe créative» sont particulièrement attachées à des milieux urbains qui privilégient la tolérance et la diversité (Florida, 2002, 2005). À cet égard, l'indice considéré tient compte de plusieurs critères : la concentration des bohémiens, la concentration de la population gaie et le pourcentage de personnes nées à l'étranger (Florida, 2005).

Nous ne reviendrons pas ici sur les critiques qui ont été faites au sujet de cette thèse du développement économique, puisque cela a été traité ailleurs⁵. Cependant, les facteurs d'attraction mis en valeur dans la thèse de la «classe créative» demeurent relativement vagues et l'on peut en effet douter du fait que toutes les catégories professionnelles de cette «classe» aient les mêmes aspirations en termes de milieux urbains (Darchen et Tremblay, 2008). Ceci explique que nous ayons voulu tester si, comme l'affirme cette thèse, les catégories professionnelles considérées prennent en compte les critères énoncés dans la thèse de la «classe créative» en ce qui concerne leur choix quant au lieu d'emploi. La structure du questionnaire est basée sur l'évaluation de la préférence entre les critères liés aux occasions professionnelles et ceux liés aux caractéristiques des milieux urbains. Notre objectif est donc de tester sur une certaine catégorie de professionnels de la «classe créative» (à savoir celle du secteur des sciences et de la technologie), les critères énoncés dans la thèse de Richard Florida » afin de voir si les facteurs sont bien ceux que mettent en avant ces populations.

Les résultats de l'enquête quantitative

Nous passons maintenant à la présentation des résultats pour chaque question du questionnaire en tenant compte de l'origine des étudiants, vu que cette variable a une influence sur les résultats obtenus. Les trois groupes sont : le groupe des étudiants né à Montréal, ceux originaires de la province du Québec et enfin les étudiants venant de l'étranger.

Tout d'abord, premier constat : l'ensemble des répondants ne constitue pas une main-d'œuvre mobile; en effet, si la moitié des répondants (50,7%) se considère mobile quant à la recherche d'emploi, donc susceptible de choisir entre plusieurs villes quant à son lieu d'ancrage, environ un quart (21,3%) a déjà un lieu d'emploi déterminé ou souhaité, soit à l'échelle d'une province du Canada (en général le Québec ou l'Ontario), dans une ville en particulier (en général Toronto, Ottawa ou Québec) ou dans un pays étranger (les États-Unis ou un pays d'Europe). Ainsi, si la mobilité se définit par rapport au lieu de résidence (Courgeau, 1980), dans le cadre de notre recherche, nous avons choisi de considérer comme mobile la partie des répondants qui n'a pas encore de destination fixée quant à sa carrière professionnelle et qui n'indique pas qu'elle souhaite rester dans la région métropolitaine de Montréal dans un futur proche pour la recherche du premier emploi. En effet, 23% des répondants mentionnent le souhait de rester à Montréal une fois diplômés. L'ensemble des répondants ne constitue pas une main-d'œuvre potentiellement mobile et susceptible de choisir son lieu de résidence entre

⁵ Voir : Darchen et Tremblay (2008)

plusieurs métropoles. Ainsi, nous avons constaté également que plus d'un étudiant sur dix (11.3% des répondants) souhaite faire carrière hors d'un grand centre urbain. Ces pourcentages résultent des réponses à une question ouverte sur leur plan de carrière professionnelle et l'endroit où les répondants envisageaient de chercher leur premier emploi. Nous passons maintenant aux résultats de l'enquête en tant que telle.

Question 1. : Classer par ordre d'importance les éléments qui ont influencé votre décision de venir étudier à Montréal.

Lorsque l'on demande aux étudiants d'indiquer par ordre d'importance les éléments qui ont influencé leur décision d'étudier à Montréal, on leur offre ces options : la qualité de l'université et du diplôme, la qualité de vie et le niveau de tolérance. Le tableau 1 présente les résultats.

Tableau 1. Montréal en tant que lieu d'étude : préférence selon l'origine⁶

| | 1 ^{er} Choix | 2 ^{ème} Choix | 3 ^{ème} Choix |
|---------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| Montréal (N : 130) | Qual. Uni.: 2.57 | Qual. Vie : 2.14 | Ouv. Tol. : 1.27 |
| Québec (N : 259) | Qual. Uni.: 2.8 | Qual. Vie : 2.0 | Ouv. Tol. : 1.18 |
| Étrangers (N : 123) | Qual. Uni.: 2.32 | Qual. Vie : 1.92 | Ouv. Tol. : 1.74 |
| Total | Qual. Uni.: 2.63 | Qual. Vie : 2.02 | Ouv. Tol.: 1.34 |

Source : Enquête par questionnaire.

On constate que l'ensemble des répondants privilégie la qualité de l'université et du diplôme devant la qualité de vie et l'ouverture à la tolérance quant à leur choix de venir étudier à Montréal. Si la hiérarchie des critères demeure la même pour chaque groupe, on constate des différences concernant l'importance accordée aux critères de la qualité de l'université et à celui de l'ouverture à la tolérance. Les trois groupes se différencient peu concernant le critère de la qualité de vie. Pour avoir une idée plus précise de la répartition des réponses, nous devons nous fier aux tableaux de contingence et à la répartition des réponses pour chaque critère. Nous présentons la répartition des réponses pour les critères où il existe une relation de dépendance entre l'origine des étudiants et le degré d'importance attribuée.

Tableau 2. Fréquence des réponses critère «qualité de l'université» et «ouverture à la tolérance» en fonction de l'origine des étudiants

| Qualité de l'université | 1 ^{er} Choix | 2 ^{ème} Choix | 3 ^{ème} Choix |
|--------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| Montréal | 66% | 25% | 9% |
| Québec | 85% | 11% | 4% |
| Étrangers | 54% | 25% | 21% |
| Ouverture à la tolérance | 1 ^{er} Choix | 2 ^{ème} Choix | 3 ^{ème} Choix |
| Montréal | 5% | 17% | 78% |
| Québec | 2% | 15% | 83% |
| Étrangers | 21% | 32% | 43% |

Source : Enquête par questionnaire.

⁶ Nous avons considéré la répartition des réponses pour chaque critère et pondéré suivant le nombre d'étudiants pour chaque groupe, ce qui nous donne des pondérations pour chaque critère et pour chaque groupe qui vont des 1 à 3, la valeur de l'indice étant proportionnelle à l'importance accordée au critère (plus la valeur de l'indice est élevée plus les répondants accordent de l'importance au critère).

Nous constatons que le groupe des étudiants du Québec est celui qui accorde le plus d'importance au critère de l'université puisque 85% des répondants de ce groupe met ce critère en 1^{er} choix. Le groupe des étrangers est celui qui accorde proportionnellement aux deux autres groupes le moins d'importance à ce critère. Par contre, l'ouverture à la tolérance est un critère que ce groupe va privilégier par rapport aux deux autres groupes, puisque si l'on cumule le 1^{er} et second choix, ils sont près de 53% à mettre de critère en premier ou second choix. Cependant la hiérarchie des critères est la même pour les trois groupes. C'est au niveau de l'importance accordée à chaque critère que l'on observe des différences entre les groupes.

Question 2. : Classer par ordre d'importance les caractéristiques de la Ville de Montréal qui feraient que vous y resteriez une fois diplômés.

Les réponses à cette question sont présentées dans le tableau 3, nous avons pondéré pour chaque groupe et pour chaque critère.

Tableau 3. Facteurs de rétention après le diplôme en fonction de l'origine

| | 1 ^{er} Choix | 2 ^{ème} Choix | 3 ^{ème} Choix | 4 ^{ème} choix | 5 ^{ème} Choix |
|-------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Montréal (N:130) | Qté. Tra. : 3.91 | Rés.soc. : 3.72 | Mo. vie : 2.78 | Qté vie. : 2.53 | Coût vie : 1.9 |
| Québec (N:259) | Qté. Tra. : 4.25 | Rés.soc. : 3.34 | Mo. vie : 2.82 | Qté vie. : 2.61 | Coût vie : 1.96 |
| Étrangers (N:123) | Qté. Tra. : 3.47 | Rés.soc. : 3.18 | Qté vie : 3.09 | Rés. so. : 2.46 | Coût vie : 2.45 |
| Total | Qté. Tra. : 3.84 | Rés.soc. : 3.72 | Mo. vie : 2.91 | Qté vie. : 2.69 | Coût vie : 2.12 |

Source : Enquête par questionnaire.

Nous constatons que l'ensemble des répondants privilégient le critère lié à l'emploi suivi par celui du réseau social ; les critères liés aux caractéristiques de la métropole (mode de vie, qualité de vie) ne sont pas prépondérants pour expliquer la rétention des répondants. Cependant, lorsque l'on observe les résultats en fonction des groupes, on constate que les groupes se différencient en particulier pour les critères de la qualité du travail, celui du réseau social et dans une moins mesure celui de la qualité de vie, ce qui explique que la hiérarchie des critères se trouve modifiée pour le groupe des étudiants étrangers (les critères liés aux qualités de la métropole étant plus significatifs pour expliquer la rétention de ce groupe que pour les deux autres groupes). Le tableau 4 permet de mieux visualiser la répartition des réponses pour ces trois critères.

Tableau 4. Fréquence des réponses critères «qualité du travail», «réseau social» et «qualité de vie» en fonction de l'origine des étudiants

| | | | | | |
|---------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Qualité du travail | 1 ^{er} Choix | 2 ^{ème} Choix | 3 ^{ème} Choix | 4 ^{ème} Choix | 5 ^{ème} Choix |
| Montréal | 42.6% | 26.4% | 17.8% | 6.2% | 7% |
| Québec | 58.7% | 21.8% | 9.3% | 5.9% | 4.3% |
| Étrangers | 34.5% | 20.5% | 17.2% | 13.9% | 13.9% |
| Réseau social | 1er Choix | 2ème Choix | 3ème Choix | 4ème Choix | 5ème Choix |
| Montréal | 38% | 27.9% | 11.6% | 13.2% | 9.3% |
| Québec | 19% | 33.5% | 21.4% | 15.2% | 10.9% |
| Étrangers | 23% | 12.3% | 17.2% | 17.2% | 30.3% |
| Qualité de vie | 1er Choix | 2ème Choix | 3ème Choix | 4ème Choix | 5ème Choix |
| Montréal | 6.2% | 16.3% | 22.5% | 34.1% | 20.9% |

| | | | | | |
|-----------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Québec | 8.2% | 14% | 26.5% | 33.5% | 17.8% |
| Étrangers | 16.4% | 23.8% | 26.2% | 19.7% | 13.9% |

Source : Enquête par questionnaire

Le tableau 4 confirme le fait que les étudiants originaires du Québec privilégient le critère de la «qualité du travail» par rapport aux deux autres groupes puisque 58.7% des répondants le mettent en premier choix alors que ce taux est de seulement 34.5% pour les étudiants étrangers. Pour ce qui est du critère «réseau social», ce sont les étudiants montréalais qui y accordent le plus d'importance comparativement aux deux autres groupes puisque que près de 66% de ce groupe mettent ce critère en premier ou second choix. Le réseau social comme facteur de rétention à Montréal est donc une priorité pour un nombre important d'étudiants d'origine montréalaise; c'est l'inverse chez les étudiants d'origine étrangère, qui sont proportionnellement moins nombreux à mettre ce critère en 1^{er} et second choix que les deux autres groupes. Pour ce qui est du critère de la qualité de vie, les différences entre groupes sont moins marquées même si le groupe des étudiants étrangers y accorde plus d'importance que les deux autres en étant plus proportionnellement plus nombreux à le classer en premier et second choix.

Question 3. : Classer par ordre d'importance les caractéristiques qui feraient que vous viendriez à Montréal une fois diplômés si vous étiez de l'extérieur de la ville.

Les réponses correspondant aux facteurs d'attraction en fonction de l'origine sont présentées dans le tableau 5.

Tableau 5. Facteurs d'attraction en fonction de l'origine pour la ville de Montréal

| | 1 ^{er} Choix | 2 ^{ème} Choix | 3 ^{ème} Choix | 4 ^{ème} Choix |
|-------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Montréal (N:130) | Qté. Trav. : 3.52 | Niv.salaire : 2.46 | Ouv. créat. : 2.33 | Ouv. tol. : 1.68 |
| Québec (N:259) | Qté. Trav. : 3.62 | Niv.salaire : 2.88 | Ouv. créat. : 2.02 | Ouv. tol. : 1.47 |
| Étrangers (N:123) | Qté. Trav. : 3.05 | Niv.salaire : 2.3 | Ouv. créat. : 2.34 | Ouv. tol. : 2.3 |
| Total | Qté. Trav. : 3.46 | Niv.salaire : 2.64 | Ouv. créat. : 2.18 | Ouv. tol. : 1.71 |

Source : Enquête par questionnaire.

Nous constatons que la hiérarchie des critères est la même pour tous les groupes et l'ensemble des répondants privilégient les critères liés à l'emploi devant les critères liés aux qualités de la métropole en tant que facteurs d'attraction dans le cas où les diplômés seraient de l'extérieur de la métropole de Montréal. L'origine des étudiants a une influence sur les résultats obtenus pour chaque critère ; nous présentons la répartition des réponses en fonction de l'origine dans le tableau 6.

Tableau 6. Fréquence des réponses pour les critères liés à l'attraction des diplômés en fonction de l'origine

| Qualité du travail | 1er Choix | 2ème Choix | 3ème Choix | 4ème Choix |
|--------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Montréal | 67.7% | 20.8% | 7.7% | 3.8% |
| Québec | 69.9% | 24.7% | 3.1% | 2.3% |
| Étrangers | 45.1% | 24.6% | 20.5% | 9.8% |
| Niveau du salaire | 1 ^{er} Choix | 2 ^{ème} Choix | 3 ^{ème} Choix | 4 ^{ème} Choix |
| Montréal | 16% | 38% | 22% | 24% |
| Québec | 22% | 56% | 11% | 11% |
| Étrangers | 17% | 29% | 21% | 33% |

| Ouvert. créativité | 1er Choix | 2ème Choix | 3ème Choix | 4ème Choix |
|---------------------------|-----------|------------|------------|------------|
| Montréal | 10.8% | 26.1% | 48.5% | 14.6% |
| Québec | 4.6% | 13.9% | 61% | 20.5% |
| Étrangers | 13.1% | 31.2% | 32.8% | 22.9% |
| Ouvert. tolérance | 1er Choix | 2ème Choix | 3ème Choix | 4ème Choix |
| Montréal | 5% | 15% | 22% | 58% |
| Québec | 3% | 6% | 25% | 66% |
| Étrangers | 25% | 16% | 25% | 34% |

Source : Enquête par questionnaire.

Nous constatons que les étudiants étrangers accordent proportionnellement moins d'importance aux critères liés à l'emploi que les deux autres groupes alors que le groupe des étudiants provenant du Québec est celui qui y accorde le plus d'importance. Concernant les critères liés aux caractéristiques de Montréal (ouverture à la créativité et ouverture à la tolérance), le groupe des étudiants étrangers est celui qui y accorde proportionnellement le plus d'importance notamment en ce qui concerne le critère de l'ouverture à la tolérance puisque 41% des répondants de ce groupe classe ce critère en 1^{er} et second choix alors que cela est seulement le cas de 9% du groupe des répondants originaires du Québec.

Question 4. : Classer par ordre d'importance les caractéristiques qui influenceraient votre choix de demeurer dans une ville une fois diplômés.

Concernant les critères d'attraction une fois diplômés pour une ville en général (pas forcément Montréal), le tableau 7 rend compte des résultats.

Tableau 7. Facteur d'attraction en fonction de l'origine pour une ville en général

| | 1 ^{er} Choix | 2 ^{ème} Choix | 3 ^{ème} Choix | 4 ^{ème} Choix |
|-------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Montréal (N:130) | Qté. Trav. : 3.6 | Niv.salaire : 2.8 | Mil. urb. : 2.2 | Ouv. tol. : 1.39 |
| Québec (N:259) | Qté. Trav. : 3.66 | Niv.salaire : 2.9 | Mil. urb. : 2.2 | Ouv. tol. : 1.34 |
| Étrangers (N:123) | Qté. Trav. : 3.26 | Niv.salaire : 2.71 | Mil. urb. : 1.92 | Ouv. tol. : 2.1 |
| Total | Qté. Trav. : 3.55 | Niv.salaire : 2.77 | Mil. urb. : 2.14 | Ouv. tol. : 1.53 |

Source : Enquête par questionnaire.

Nous constatons qu'en ce qui concerne les facteurs d'attraction une fois diplômés concernant une ville qui ne serait pas forcément Montréal, les répondants privilégient les critères liés aux occasions d'emplois par rapport aux critères liés aux caractéristiques de la ville choisie (authenticité des milieux urbains et ouverture à la tolérance). L'origine des étudiants a une influence sur l'importance accordée à la qualité de l'emploi et de l'ouverture à la tolérance de la ville; nous présentons la répartition des réponses dans le tableau 8.

Tableau 8. Fréquence des réponses pour les critères «qualité du travail» et «ouverture à la tolérance» en fonction de l'origine.

| Qualité du travail | 1 ^{er} Choix | 2 ^{ème} Choix | 3 ^{ème} Choix | 4 ^{ème} Choix |
|---------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Montréal | 63% | 34% | 2% | 1% |
| Québec | 72% | 22.5% | 5% | 0.5% |
| Étrangers | 48% | 34% | 14% | 4% |
| Ouverture tol. | 1 ^{er} Choix | 2 ^{ème} Choix | 3 ^{ème} Choix | 4 ^{ème} Choix |
| Montréal | 1.5% | 5.4% | 5.4% | 67.7% |
| Québec | 2.7% | 4.7% | 16.4% | 72.2% |

| | | | | |
|-----------|-------|-------|-------|-------|
| Étrangers | 16.4% | 13.2% | 35.2% | 35.2% |
|-----------|-------|-------|-------|-------|

Source : Enquête par questionnaire.

Les répartitions des réponses en fonction de l'origine, pour cette question, confirment que le groupe des étudiants originaires du Québec est celui qui accorde le plus d'importance aux critères liés aux occasions d'emplois et dans le cas de cette question à celui de la qualité de l'emploi, ceci par rapport aux deux autres groupes. La répartition des réponses à cette question confirme également que le groupe des étudiants étrangers est celui qui accorde le moins d'importance aux critères liés aux occasions d'emplois par rapport aux deux autres groupes ; ce groupe, comme dans le cas de la question précédente, est celui qui considère le critère d'ouverture à la tolérance d'une ville comme un facteur d'attraction non négligeable puisqu'ils sont proportionnellement plus nombreux à mettre ce critère en premier et second choix par rapport aux deux autres groupes.

Question 5. : Classer par ordre d'importance les activités qui contribuent à la qualité de votre mode de vie à Montréal.

Concernant l'attrait de Montréal en tant que lieu de vie, le tableau 10 présente les résultats.

Tableau 12. Activités contribuant à la qualité du mode de vie Montréalais

| | 1 ^{er} Choix | 2 ^{ème} Choix | 3 ^{ème} Choix | 4 ^{ème} Choix |
|-------|-----------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Total | Fest. int. : 2.97 | Gam. rest : 2.75 | Sorties : 2.43 | Gal. arts : 1.84 |

Source : Enquête par questionnaire.

Parmi les activités importantes concernant leur mode de vie à Montréal, les étudiants hiérarchisent ces activités mais l'origine des étudiants n'a pas d'influence sur les résultats ; nous présentons donc la hiérarchie des critères pour l'ensemble des répondants. Aller dans les galeries d'art est le type d'activité que les répondants affectionneraient le moins, toutefois les écarts concernant la préférence accordée à ces activités sont peu prononcés. .

Question 6. : Les activités présentées à la question précédente sont-elles importantes pour vous? Leur absence dans une autre ville vous ferait-elle hésiter à déménager pour de meilleures opportunités d'emplois?

Le tableau 13 présente les fréquences des réponses à la question. Au total, les répondants considèrent à 62.7% que ces activités ne sont pas ou peu importantes par rapport aux occasions d'emplois ; cependant les étudiants étrangers sont proportionnellement plus nombreux à considérer ces activités comme importantes par rapport aux occasions d'emplois dans une autre ville que Montréal par rapport aux deux autres groupes puisque 48% d'entre eux (si on cumule les pourcentages pour les sections «important» et «plutôt important») considèrent que ces activités sont importantes ou plutôt importantes par rapport aux occasions d'emplois alors que ce taux n'est que de 37.2% pour l'ensemble des répondants.

Tableau 13. Fréquence des réponses concernant l'importance des activités par rapport aux occasions d'emploi dans une autre ville que Montréal

| | Important | Plutôt important | Plutôt pas important | Pas important |
|-----------|-----------|------------------|----------------------|---------------|
| Montréal | 14.6% | 26.1% | 36.2% | 23.1% |
| Québec | 10.1% | 21.9% | 37.5% | 30.5% |
| Étrangers | 20.7% | 27.3% | 39.7% | 12.3% |

| | | | | |
|-------|-------|-------|-------|-------|
| Total | 13.6% | 23.7% | 38.5% | 24.2% |
|-------|-------|-------|-------|-------|

Source : Enquête par questionnaire.

Question 7. : Si vous choisissez de travailler à Montréal après vos études, dans quelle partie de la région métropolitaine souhaiteriez-vous vivre?

Le tableau 14 présente le choix de résidence des répondants entre la banlieue et le centre-ville dans le cas où les répondants choisiraient de résider dans la région métropolitaine de Montréal une fois diplômés. Nous avons distingué les résultats suivant l'origine des répondants.

Tableau 14. Choix du lieu de résidence selon l'origine des répondants

| | Banlieue | Centre-ville |
|-----------|----------|--------------|
| Montréal | 68% | 32% |
| Québec | 67% | 33% |
| Étrangers | 48% | 52% |
| Total | 63% | 37% |

Source : Enquête par questionnaire.

On remarque que l'ensemble des répondants privilégie la banlieue en tant que lieu de résidence, à 63% ; cependant, le groupe des étudiants étrangers se distingue en préférant le centre-ville ce qui confirme que ce groupe soit à la recherche de milieux urbains ouverts à la tolérance et à la diversité.

Question 8. : Si vous deviez changer de ville, où iriez-vous?

Pour ce qui est du lieu de destination après le diplôme, le tableau 15 présente les résultats en fonction de l'origine des étudiants.

Tableau 15. Choix de ville après le diplôme en fonction de l'origine des répondants

| | Une ville au Québec | Une ville au Canada | Une ville en Europe | Une ville aux États-Unis |
|-----------|---------------------|---------------------|---------------------|--------------------------|
| Montréal | 52% | 16% | 27% | 5% |
| Québec | 76% | 10% | 11% | 3% |
| Étrangers | 18% | 40% | 26% | 16% |
| Total | 56% | 19% | 19% | 6% |

Source : Enquête par questionnaire.

Les répondants choisissent en majorité une autre ville au Québec (total); cependant lorsque l'on prend en considération l'origine des étudiants, le groupe des étrangers se montre clairement plus mobile géographiquement que les deux autres groupes, en particulier par rapport au groupe des étudiants provenant du Québec, qui est peu enclin à choisir une ville à l'extérieur du Québec. Au contraire, les étudiants de l'étranger prévoient plutôt de partir pour une ville canadienne, européenne ou étatsunienne, dans l'ordre. Ceci est certes un résultat important, qui devrait préoccuper la ville de Montréal, comme le gouvernement du Québec.

Question 9. Classer par ordre d'importance les critères qui interviendraient dans votre décision de déménager.

Concernant les facteurs qui expliqueraient ce déménagement de Montréal vers une autre ville, le tableau 16 présente les résultats en pondérant les résultats sur une échelle de 1 à 4 en fonction de l'origine des répondants.

Tableau 16. Facteurs d'attraction en fonction de l'origine si décision de quitter Montréal

| | 1 ^{er} Choix | 2 ^{ème} Choix | 3 ^{ème} Choix | 4 ^{ème} Choix |
|-------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Montréal (N:123) | Qté trav : 3.17 | Qté vie : 3.14 | Nv. salaire : 2.44 | Ouv. tol. : 1.25 |
| Québec (N:259) | Qté vie : 3.35 | Qté trav : 3.2 | Nv. salaire : 2.24 | Ouv. tol. : 1.12 |
| Étrangers (N:123) | Qté. trav : 2.78 | Nv. salaire : 2.77 | Qté vie : 2.61 | Ouv. tol. : 1.84 |
| Total | Qté vie : 3.12 | Qté trav : 3.1 | Nv. salaire : 2.42 | Ouv. tol. : 1.36 |

Source : Enquête par questionnaire

L'origine des étudiants a une influence sur la hiérarchie des critères d'attraction vers une autre ville dans le cas où les diplômés font le choix de quitter Montréal. L'ensemble des répondants quitteraient Montréal pour une meilleure qualité de vie suivie par les critères liés aux occasions d'emplois et enfin le critère de l'ouverture à la tolérance de la ville. Ceci laisse supposer que l'ensemble des répondants n'est pas forcément satisfait de Montréal en ce qui concerne la qualité de vie. La répartition des réponses par critère et par origine est détaillée dans le tableau 17.

Tableau 17. Fréquence des réponses en fonction de l'origine

| | | | | |
|----------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Qualité de vie | 1er Choix | 2ème Choix | 3ème Choix | 4ème Choix |
| Montréal | 43.4% | 28.7% | 26.4% | 1.5% |
| Québec | 55.9% | 23.8% | 19.9% | 0.4% |
| Étrangers | 28.3% | 25.8% | 24.2% | 21.7% |
| Qualité emploi | 1er Choix | 2ème Choix | 3ème Choix | 4ème Choix |
| Montréal | 39.5% | 41.1% | 16.3% | 3.1% |
| Québec | 34.8% | 51.9% | 12.5% | 0.8% |
| Étrangers | 23.3% | 40% | 28.3% | 8.4% |
| Niveau salaire | 1 ^{er} Choix | 2 ^{ème} Choix | 3 ^{ème} Choix | 4 ^{ème} Choix |
| Montréal | 15.5% | 24% | 49.6% | 10.9% |
| Québec | 9% | 18.4% | 60.5% | 12.1% |
| Étrangers | 20.2% | 25.1% | 59.5% | 15.2% |
| Ouverture à la tol. | 1er Choix | 2ème Choix | 3ème Choix | 4ème Choix |
| Montréal | 1.5% | 6.2% | 7.8% | 84.5% |
| Québec | 0.4% | 5.9% | 7% | 86.7% |
| Étrangers | 14.2% | 10% | 21.7% | 54.1% |

Source : Enquête par questionnaire.

Les étudiants étrangers se distinguent par rapport aux deux autres groupes en accordant moins d'importance que les deux autres groupes aux critères de la qualité de l'emploi et à celui de la qualité de vie mais plus à celui du salaire qui est le second critère d'attraction pour ce groupe, à poids pratiquement égal avec celui de la qualité de l'emploi. Ce groupe est également celui qui accorde le plus d'importance au critère de l'ouverture à la tolérance. Le groupe des étudiants du Québec quitterait Montréal pour une meilleure qualité de vie ; plus de la moitié des répondants de ce groupe (55.9%), met ce critère en tant que premier choix. Ceci confirme que Montréal en tant que métropole régionale fait figure de pôle d'attraction en tant que lieu d'étude et d'emploi mais que le fait d'y résider pour ce groupe ne constitue pas forcément un choix lié aux attributs de cette métropole ou à sa qualité de vie. Le groupe des étudiants

montréalais accorde légèrement moins d'importance au critère de la qualité de vie dans le fait de choisir une autre ville mais proportionnellement plus au critère du niveau du salaire par rapport au groupe des étudiants originaires du Québec. En ceci, ce groupe se rapproche du comportement du groupe des étudiants étrangers, quoique que ce dernier accorde proportionnellement plus d'importance au critère du niveau du salaire (plus de 45% de ce groupe met se critère en 1^{er} ou second choix alors que ce taux n'est que 39.5% pour le groupe des étudiants originaires de Montréal) et moins à celui de la qualité de vie (54.1% du groupe des étrangers met ce critère en premier ou second choix alors que ce taux est de 72.1% pour les étudiants nés à Montréal).

Les résultats de l'enquête qualitative

L'enquête par entretiens (nous avons quatre étudiants originaires du Québec, deux de l'étranger et trois originaires de Montréal) a permis de préciser l'interprétation que font les étudiants de notions subjectives, comme l'ouverture à la tolérance d'une ville, l'ouverture à la créativité d'une ville, la qualité de vie, les attraits les plus significatifs de Montréal, ainsi que de mieux comprendre la façon dont les personnes interrogées font l'arbitrage entre les occasions d'emplois et les qualités liées aux espaces urbains. Premier constat : l'enquête par entretiens confirme que les occasions d'emploi (notamment le fait d'avoir un emploi stimulant) demeure le critère le plus important pour expliquer le fait de rester dans une ville (en l'occurrence Montréal) ou de choisir un autre lieu de résidence (ville ou région selon les répondants). Cependant, certains des entretiens confirment que les attraits de Montréal constituent des facteurs de rétention (la diversité, les activités culturelles, l'effervescence des milieux urbains) (Entretien 3, 5, 6, 7 et 9). La comparaison est alors faite avec la banlieue ou des villes de région, où l'on ne retrouve pas le style de vie d'une métropole comme Montréal. Les critères pour définir la qualité de vie à Montréal concernent en particulier la présence d'activités culturelles, l'ouverture à la tolérance de la ville liée à la diversité ethnique et culturelle (tous les entretiens). Cependant, précisons que certaines des personnes interrogées ne se posent pas la question de l'attractivité des villes du fait que Montréal leur offre déjà des occasions d'emplois dans leur domaine en particulier (Entretien 1, 2, 3, 4 et 5). De plus, l'enquête par entretiens confirme que les étudiants originaires du Québec (hors Montréal) sont peu enclins à considérer des occasions d'emplois hors de la Province, une des explications qui ressort des entretiens étant la barrière linguistique (Entretien 1 et 2). Les étudiants originaires de Montréal évoquent des possibilités de carrières à l'étranger mais cela concerne l'Europe ou les États-Unis plus que le reste du Canada (Entretien 3, 5 et 7). Si certaines personnes se montrent attachées à Montréal pour les qualités de cette ville, on ne peut conclure que ces critères sont dominants dans leur choix de résidence une fois diplômés par rapport aux occasions d'emplois.

Les entretiens confirment que tous les étudiants ne sont pas réceptifs de la même manière aux qualités de Montréal en tant que métropole. À ce titre, l'archétype du professionnel de la «classe créative» ne se retrouve que rarement parmi les personnes que nous avons interrogées et, comme le montrent les résultats quantitatifs, il existe des différences d'appréciation concernant la qualité de milieux urbains selon l'origine des étudiants. Les entretiens, comme l'illustrent les extraits suivants, confirment que même si les qualités de Montréal sont appréciées, cela ne constitue pas un critère prépondérant de rétention une fois le diplôme obtenu : *« La première chose qui va me décider, c'est de trouver quelque chose que je vais aimer, ensuite le salaire va aussi compter, les attraits de Montréal, ce n'est pas primordial mais je n'irais pas dans un laboratoire en Abitibi ou en région parce que c'est vrai le côté culturel, quand tu finis ton travail tu veux faire autre chose, pour cela Montréal est une ville*

excellente.» (Extrait Entretien 3). Les entretiens confirment que les occasions d'emplois sont prépondérantes pour expliquer la mobilité des diplômés dans le domaine des sciences et de la technologie : «*Le but ultime serait de tout balancer [équilibrer la vie culturelle, les activités sociales avec l'emploi.] mais cela ne sera peut-être pas le cas, je vais d'abord essayer de trouver un endroit où l'emploi est favorable.*» (Extrait Entretien 6). Les entretiens révèlent également que les attraits de Montréal associés à des occasions d'emplois dans cette ville font que certaines personnes interrogées n'envisagent pas de quitter pour une autre ville : «*Même si je travaille beaucoup, je préfère être dans un coin agréable, j'aime la population de Montréal...en plus dans mon domaine Montréal est très fort. J'ai pas avantage à sortir de Montréal*» (Extrait Entretien 6). Notre recherche met en valeur la prépondérance des occasions d'emplois pour expliquer la mobilité des diplômés dans le domaine des sciences et de la technologie mais les critères associés à la qualité du milieu de vie entrent également dans leur décision, même si cela demeure secondaire : «*Les affinités avec mon travail va sans doute être ma priorité...j'aimerais avoir un emploi à Montréal, ce qui est important ce n'est pas l'aspect économique [le salaire], j'aime Montréal pour les gens qui y habitent, les festivals, la vie culturelle, ces choses-là...*» (Extrait Entretien 7).

Conclusion

L'importance des occasions d'emploi est confirmée à la fois par l'enquête de type quantitatif et les résultats de l'enquête par entretiens. On ne peut cependant affirmer que les critères mentionnés dans la thèse de la «classe créative» ne soient pas du tout pris en considération par les étudiants; ils apparaissent simplement moins significatifs pour expliquer la mobilité des étudiants que les critères liés à l'emploi. À ce titre, nous avons montré que le groupe des étudiants étrangers est plus réceptif aux critères concernant la qualité des milieux urbains (notamment le critère de l'ouverture à la tolérance) mais que cela ne constitue cependant pas un critère suffisant pour expliquer leur mobilité. Cependant, ne minimisons pas les caractéristiques liées aux milieux de vie urbains car même si ces critères sont secondaires, l'enquête par entretiens révèle que les diplômés ne considèrent pas uniquement les occasions d'emploi dans leur choix de résider à un endroit plutôt qu'un autre. Notre recherche (à la fois en ce qui concerne l'enquête quantitative que qualitative) tend cependant à confirmer les conclusions des travaux de plusieurs critiques de Florida, dont ceux de Shearmur (2005); celui-ci indiquait que l'afflux de «talents» dans certaines métropoles canadiennes serait la conséquence de la croissance et non l'inverse. Notre recherche confirme ce fait dans le sens que la mobilité des répondants s'explique avant tout par les occasions de carrière; cependant notre recherche montre que les répondants n'ont pas tous le même comportement à cet égard. En effet, le groupe des étudiants originaires du Québec est attiré par Montréal du fait que celle-ci soit la métropole dominante de la province et qu'elle offre des options en ce qui concerne le choix quant aux études et des occasions d'emplois après le diplôme mais rien n'indique que ce groupe soit attiré ou poussé à rester dans cette ville, une fois le diplôme obtenu, du fait des caractéristiques de la métropole (nos résultats démontrent plutôt le contraire, voir question 6.). Notre recherche suggère que pour ce groupe, le fait de rester à Montréal après le diplôme serait lié aux occasions d'emplois qu'offre Montréal et au fait que ce groupe soit réticent à considérer d'autres métropoles canadiennes (du fait de la barrière linguistique) quant aux occasions d'emplois. Nous avons en effet montré que ce groupe est le moins mobile sur le plan géographique et le plus susceptible de rester dans la province. Le groupe des étudiants originaires de Montréal a un comportement quant à sa mobilité assez semblable à celui des étudiants originaires du reste de la province, quoique ce groupe soit à la fois plus réceptif aux caractéristiques de Montréal en tant que facteur d'attraction et de rétention; ce groupe est également plus mobile sur le plan géographique quoiqu'étant le plus

attaché à son réseau social à Montréal. Enfin le groupe des étudiants étrangers est au contraire plus réceptif aux qualités de Montréal en tant que facteur d'attraction et de rétention, sans que les caractéristiques de Montréal ou des métropoles en général ne soient prépondérantes pour expliquer leur mobilité. Ce groupe est en effet le plus mobile géographiquement mais aussi le plus susceptible de quitter Montréal pour de meilleures occasions d'emplois dans une autre ville du Canada ou d'Europe.

Nous ne remettons pas entièrement en question la thèse de Florida, mais les facteurs d'attraction des « créatifs » et scientifiques semblent passer par la création d'emplois de qualité plutôt que par la mise en place de politiques urbaines valorisant des milieux urbains attractifs. Notre recherche confirme fortement que les diplômés dans le domaine des sciences et de la technologie suivent les occasions d'emplois même si ce n'est pas le seul critère qui entre en jeu pour expliquer leur mobilité. On ne peut certainement pas conclure que la mobilité des « talents » s'explique par la présence d'activités particulières ou d'un certain mode de vie, comme le laisse entendre la thèse de la « classe créative », même si les étudiants originaires de l'étranger seraient plus réceptifs aux critères liés aux caractéristiques des espaces métropolitains que les deux autres groupes. On ne peut conclure simplement que ces critères soient prépondérants pour expliquer leur mobilité d'une métropole à une autre.

Parmi les limites de la recherche, il faut bien sûr évoquer le fait que celle-ci a été menée auprès d'étudiants qui deviendront des travailleurs des sciences et de la technologie, et non auprès de travailleurs des sciences et de la technologie qui auraient effectivement choisi une ville pour y demeurer ou pour s'y établir. C'est là la limite principale de la recherche, mais comme ces étudiants sont les travailleurs des sciences et de la technologie de demain, ils donnent néanmoins une indication sur les facteurs d'attraction. À ce titre, il serait pertinent d'étudier l'influence des critères mis en valeur par Florida sur des professionnels de la « classe créative » déjà établis dans une métropole et voir si ses qualités contribuent à encourager leur rétention. Au vu des résultats de notre recherche, si la thèse de la « classe créative » n'est pas totalement dénuée d'intérêt, elle a tendance à simplifier une réalité complexe quant à la mobilité des « talents »; notre recherche encourage notamment à considérer les occasions d'emplois et les critères liés à l'attractivité des métropoles comme deux facteurs connexes et dont la pertinence pour expliquer la mobilité des « talents » doit être discutée en fonction de critères socio-économiques qu'il convient de prendre en compte, en l'occurrence, dans le cadre de cette recherche, l'origine des étudiants. Précisons pour terminer qu'afin de valider plus amplement les résultats, nous allons comparer les résultats sur Montréal avec ceux d'une autre ville, soit celle d'Ottawa.

Références

Courgeau, Daniel. 1980. *Analyse quantitative des migrations humaines*. Paris: Masson.

Darchen, Sébastien, et Diane-Gabrielle Tremblay. 2008. «La thèse de la «classe créative»: son incidence sur l'analyse des facteurs d'attraction et de la compétitivité urbaine». *Interventions Économiques*, no 37.

Florida, Richard. 2002. *The Rise of the Creative Class. And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*. New York: Basic Books.

-----, 2005. *Cities and the Creative Class*. New York, London: Routledge.

Glaeser, Edward L., et Albert Saiz. 2004. «The Rise of the Skilled City». *Brookings-Wharton Papers on Urban Affairs*, no 5, p. 47-94.

Shapiro, Jesse M. 2003. *Smart Cities: Explaining the Relationship between City Growth and Human Capital*. provided by ECON WPA in its series Urban/Regional number 03090012003, 24 pages.

Shearmur, Richard. 2005. «L'aristocratie mobile du savoir et son tapis rouge. Quelques réflexions sur les thèses de Richard Florida». in Tremblay, D-G. et R. Tremblay (dir.). *La compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 285-303.

Simon, Curtis J. 1998. «Human Capital and Metropolitan Employment Growth». *Journal of Urban Economics*, no 43, p. 223-243.

Entretiens :

Entretien 1. Étudiant en informatique (UQÀM), originaire du Québec, 7 septembre 2007.

Entretien 2. Étudiant à l'ETS, originaire du Québec, 11 septembre 2007.

Entretien 3. Étudiante en maîtrise en chimie-biochimie, originaire de Montréal, 12 septembre 2007.

Entretien 4. Étudiante au bac en biologie, (UQÀM), originaire de Montréal, 25 septembre 2007.

Entretien 5. Étudiant au baccalauréat en informatique et génie logiciel, (UQÀM), originaire du Québec, 9 novembre 2007.

Entretien 6. Étudiant au baccalauréat en biochimie, (UQÀM), originaire de l'étranger, 16 novembre 2007.

Entretien 7. Étudiant en génie mécanique (ETS), originaire de Montréal, 29 novembre 2007.

Entretien 8. Diplômée en ingénierie (France) travaillant à Montréal, originaire de l'étranger, 5 décembre 2007.

Entretien 9. Étudiante au baccalauréat en biologie (UQÀM), originaire du Québec, 30 janvier 2008.